

## INTRODUCTION

L'importance de l'économie sociale n'est plus à démontrer. Qu'on raisonne en nombre d'emplois (plus de 1,5 million de salariés aujourd'hui en France) ou en étendue de la gamme de services délivrés (activités sportives, culturelles, de loisirs, encadrement d'enfants, aide aux personnes âgées, services bancaires ou d'assurance), associations, coopératives, mutuelles apparaissent comme des acteurs économiques à part entière, contribuant significativement à la richesse nationale et à la dynamique de l'évolution de la société.

Pourtant, la légitimité de leur intervention est parfois contestée. Contrairement à ce qu'elles prétendent, ces organisations ne seraient au fond que des acteurs comme les autres, s'abritant derrière le paravent de la non-lucrativité pour profiter d'avantages indus, accordés par la puissance publique sur le plan fiscal et réglementaire, qui leur permettraient de perdurer malgré leur faible viabilité économique intrinsèque, au mépris des lois du marché.

La question posée est alors de savoir quel rôle joue l'économie sociale dans les économies occidentales, fondamentalement régulées par le marché. Les organisations de l'économie sociale ont-elles des comportements différents des autres acteurs économiques ou bien, du fait d'un isomorphisme institutionnel, tendent-elles à adopter des règles de fonctionnement rendues incontournables par leur participation au jeu économique et, finalement à se conformer aux mêmes logiques que les entreprises privées à but lucratif ?

La présence du secteur non lucratif dans les économies de marché est expliquée de diverses manières par les théories économiques, en termes de biens publics (Weisbrod, 1977), d'échec du marché (Hansman, 1987), de projets entrepreneuriaux idéologiques (James, 1987 ; 1990) ou de parties prenantes (Ben-Ner, Van Hoomissen, 1991), pour ne citer que les plus connues. Mais toutes comportent un point aveugle : le raisonnement économique présuppose l'existence préalable d'une demande formulée, explicite et construite, à laquelle répond, par une offre adaptée et structurée, le secteur à but non lucratif. Or l'analyse historique de certains marchés tend à montrer plutôt un processus de construction conjointe de l'offre et de la demande auquel participent étroitement les associations et dans d'autres champs les mutuelles et les coopéra-

tives. De précédents travaux sur les services à domicile aux personnes âgées (Clergeau, Dussuet, Noguès, Prouteau, Schieb-Bienfait, Urbain, 2002) nous ont amenés à considérer que le secteur associatif, aujourd'hui prépondérant dans ce domaine, ne s'est pas contenté de participer à l'offre de ces services mais qu'il s'est surtout distingué par une contribution majeure dans la constitution même du marché. Ainsi, si les associations sont des acteurs clés de la production de services et donc créatrices de richesses, elles contribuent de surcroît à fonder en amont l'environnement et les conditions indispensables à cette création. Elles ne participent pas seulement à la dynamique de secteurs déjà constitués, elles concourent aussi à leur émergence en développant parallèlement les conditions d'expression de la demande et celles de la structuration de l'offre.

Bien que la constitution d'un marché ne soit pas et ne puisse être l'aboutissement ultime de toutes les initiatives nées au sein de l'économie sociale, c'est sur cette construction conjointe de l'offre et de la demande et sur le rôle que joue dans ce processus l'économie sociale qu'est focalisé cet ouvrage, en s'intéressant particulièrement aux périodes de transition ou de rupture occasionnées lors du passage d'activités encore informelles à des activités de plus en plus formelles, et en observant l'implication particulière des organisations de l'économie sociale dans cette dynamique.

Nous faisons l'hypothèse que les organisations de l'économie sociale occupent, dans ces moments-clés, une position fondamentale, médiatrice, permettant la transition entre :

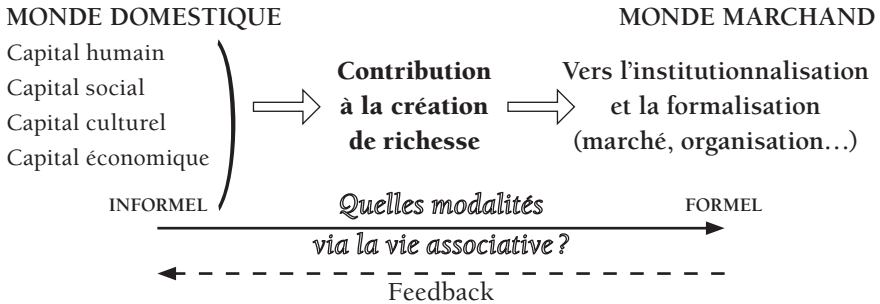
- des activités informelles qui, parce qu'elles sont réalisées hors des échanges marchands, dans le cadre domestique par exemple, restent invisibles à la fois à la comptabilisation statistique et à la reconnaissance sociale,
- et les activités formalisées du monde professionnel sanctionnées généralement par le marché.

Nous considérons en effet, que la constitution du marché est le résultat d'un processus de **formalisation** d'activités de production et d'échange. Ainsi, si des services informels peuvent être échangés de façon non marchande dans le cadre de relations familiales ou de voisinage, ils restent invisibles, peut-être même sont-ils réalisés inconsciemment, tant qu'ils n'obéissent pas à un certain nombre de règles sociales. La prise en charge de la santé de leurs proches par les mères de famille, les conseils en termes de stratégie de financement délivrés au fils de son meilleur ami par un chef d'entreprise, ou bien encore l'apprentissage des règles du basket par un oncle à son neveu constituent de tels échanges. Mais le caractère hétéroclite de cette énumération montre à quel point ces activités peuvent paraître étrangères à l'économie marchande tant qu'elles n'ont pas été « mises en forme » comme « services » par les acteurs.

Poser la question de la contribution des organisations de l'économie sociale à la construction de marchés de services, c'est donc essayer de comprendre

comment elles utilisent les ressources spécifiques portées par leurs membres en termes de capital humain, social, économique, culturel, (comme le montre la **figure n° 1**), pour les constituer en un « service » objectivé, indépendant des relations interpersonnelles, qui pourra donc être produit, délivré, consommé par des individus sans considération des liens existant ou non entre eux.

Figure n° 1: Les associations au cœur de l'institutionnalisation des pratiques



Les contributions rassemblées dans ce volume visent donc à analyser la **formalisation** des activités de service par les organisations de l'économie sociale dans des domaines divers, mais on verra aussi que ce processus entraîne les organisations dans des situations **paradoxales** qui les obligent souvent à **innover** et à se transformer.

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage une première contribution d'ordre méthodologique et théorique. La nécessité d'une approche pluridisciplinaire, mise en œuvre à partir d'études de cas sera tout d'abord montrée. Puis les concepts utilisés et les perspectives adoptées pour leur observation seront explicités. Une meilleure compréhension de la nature et des processus de formalisation devient alors possible permettant de mettre en évidence paradoxes et innovations dans les organisations de l'économie sociale et solidaire.

Il observera ensuite la tension entre informel et formel au sein de sept univers de services particuliers, significatifs de l'importance prise par les acteurs de l'économie sociale et solidaire :

– **Dans le soutien et l'accompagnement à la création d'entreprises**, on mesure combien les organismes de l'économie sociale contribuent à la structuration de l'offre d'accompagnement et comment ils servent de laboratoires d'expérimentation pour de nouvelles politiques économiques et sociales. En particulier, les associations ont créé l'accompagnement global du futur entrepreneur, avec l'idée sous-jacente de l'aider à se construire un capital humain, social et/ou économique qui lui fait défaut. Reste à s'interroger sur les tensions imprimées à ces associations dues, par exemple, à la collaboration avec les pouvoirs publics et au risque de divergence entre les objectifs finaux de leur

activité (insérer les candidats à la création d'entreprise) et l'évaluation qui en est faite (nombre d'entreprises créées).

– **Avec la gestion de l'information par les réseaux associatifs** on observe, dans un premier temps un usage de l'informel, pour mieux se structurer puis le besoin de formaliser leur existence notamment à travers une reconnaissance et une communication vers les autres acteurs de l'économie sociale. Il en ressort qu'un réseau ou inter-réseau peut permettre à l'économie sociale d'être encore plus innovante s'il s'appuie sur quatre éléments constitutifs, à savoir, un réseau privé dynamique, un réseau de communication efficace, un réseau administratif performant et un réseau technique moderne.

– **Pour les services aux familles**, on remarque un cycle de vie de leurs modalités d'organisation lié à des innovations naissant de paradoxes réels (conflits de valeurs, de pratiques) ou apparents, et à des pressions externes à la formalisation. Néanmoins la force d'un informel récurrent reste manifeste. La résurgence d'un modèle « bricolé » avec en particulier hybridation des ressources bénévoles et salariées, permet de « répondre » à des besoins plus éclatés et certaines associations en arrivent à proposer à des nouvelles venues une expertise à la création de services dans ce domaine dans une sorte d'externalisation du travail informel. Toutefois la salarisation de tâches domestiques exclusivement au féminin et sur un mode précaire ne permet généralement aux femmes les plus démunies que l'accès à un segment dégradé du marché du travail.

– **Dans le cas du tourisme associatif**, les associations explorent aujourd'hui de nouvelles voies d'action compatibles avec une volonté de transformation des rapports sociaux, de réduction des inégalités économiques, territoriales et sociales, d'amélioration des conditions du développement humain durable, en ne renonçant pas devant la force des stratégies d'évitement valables dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, du logement.

– **Au travers de la finance solidaire**, on assiste à l'opposition de deux logiques. Une logique réellement solidaire pour certains acteurs et une logique administrative et industrielle portée par les pouvoirs publics pour les autres. La plupart des structures, en particulier régionales, peuvent être considérées comme des outils au service de la politique des Régions et l'observation de plusieurs d'entre elles montre que la présélection des dossiers se fait surtout sur des critères de rentabilité classiques. Nous assistons donc à la formation d'un isomorphisme institutionnel dont le degré varie selon les structures. On peut alors se demander quelle est la capacité de résistance des finances solidaires pour recréer le lien entre finance et épargne solidaire. En fait, la capacité d'innovation des acteurs des finances solidaires semble perdurer à travers de nouveaux partenariats les rapprochant de l'économie sociale et solidaire tant au niveau national que local et par des coproductions avec de nouveaux partenaires.

– **Concernant l’environnement**, on assiste, au sein du réseau des Conservatoires, à un processus de formalisation et à l’adoption de pratiques qui se rapprochent de celles des entreprises. L’action reste toujours très territorialisée, menée avec des ressources multiples, mais délibérément étatique en ce qui concerne la fédération des réseaux internes et externes aux conservatoires. Au-delà des tensions provoquées par ces différentes dimensions de la formalisation, c’est aussi l’innovation sociale dont sont porteuses les organisations de l’économie sociale et solidaire que cet exemple donne à voir.

– **En matière de sport**, on observe une tendance forte vers la formalisation. Néanmoins c’est souvent lorsque des activités jusque-là auto-organisées par les pratiquants glissent vers le cadre associatif que l’on observe un renforcement paradoxal de l’informel comme mode d’organisation. De manière générale, la formalisation apparaît comme un mal nécessaire. Elle n’exclut pas la réintroduction d’espaces plus informels pour des acteurs ou des activités bien spécifiés et pour ne pas risquer l’abandon de certaines fonctions sociales au sein d’associations, même si elles développent une tendance formalisatrice forte. Ce chapitre souligne également les rôles respectifs des dirigeants et du législateur et l’influence de l’appartenance à un groupement sportif où l’activité professionnelle est forte pour certaines associations.

Les chapitres qui suivent peuvent se lire séparément, comme des résultats de recherches menées sur des « cas » singuliers et des terrains distincts. Sans prétendre apporter une égale contribution en matière de paradoxes, d’innovation et de formalisation, ils forment cependant un ensemble qui vise à décliner sur des terrains variés, ces différentes facettes de l’évolution de l’activité des associations dans certaines phases critiques qu’elles sont amenées à traverser.